

La médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Rapport de stage

Aurélie Delamarre

Sous la direction de Matthieu Desachy
Directeur de la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
DE LA BIBLIOTHÈQUE ROCHEGUDE À LA MÉDIATHÈQUE PIERRE-AMALRIC.....	6
1. L’HÉRITAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROCHEGUDE	6
1.1. <i>Une triple origine</i>	6
1.1.1 Les confiscations révolutionnaires.....	6
1.1.2 La bibliothèque populaire.....	7
1.1.3 La bibliothèque Roche­gude	7
1.2. <i>Des fonds anciens et précieux</i>	8
2. LE RÉSEAU ACTUEL DES BIBLIOTHÈQUES D’ALBI : UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES	9
2.1. <i>Le rééquilibrage entre la médiathèque et les annexes de quartier</i>	9
2.1.1 Suppression de certaines annexes	9
2.1.2 Les annexes maintenues et le bibliobus	10
2.2. <i>La médiathèque Pierre-Amalric : de nouvelles offres de lecture publique</i>	11
2.2.1 Le succès du nouvel équipement.....	11
2.2.2 L’organisation en sections	12
2.2.2.1 La section Adultes	12
2.2.2.2 La section Tarn et Patrimoine	12
2.2.2.3 La section Arts	13
2.2.2.4 La section Jeunesse.....	13
2.2.2.5 L’espace multimédia.....	14
UNE MÉDIATHÈQUE EN PLEINE MUTATION.....	15
1. UNE NOUVELLE ORGANISATION DES FONCTIONS.....	15
1.1. <i>Un nouvel organigramme</i>	15
1.2. <i>Une volonté de transversalité</i>	16
2. REDÉPLOIEMENT DU CATALOGUE ET DU RÉSEAU INFORMATIQUE	17

2.1.	<i>Un nouvel OPAC</i>	17
2.2.	<i>Réflexions en cours autour du système informatique</i>	18
3.	DE NOUVEAUX SERVICES EN DIRECTION DE NOUVEAUX PUBLICS	19
3.1.	<i>Les enjeux du projet de service</i>	19
3.1.1	Les nouveaux horaires d'ouverture	19
3.1.2	Un effort particulier en direction des publics empêchés	20
3.1.3	Le chantier des annexes	21
3.2.	<i>Quelle place pour une bibliothèque municipale au sein d'une communauté d'agglomération ?</i>	22
ACTIVITÉS EFFECTUÉES AU COURS DU STAGE		25
1.	DÉCOUVERTE DU RÉSEAU ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	25
2.	PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS	26
2.1.	<i>Au sein de la section Tarn et Patrimoine</i>	26
2.2.	<i>Dans l'ensemble de la médiathèque</i>	27
3.	DÉCOUVERTE DU TRAVAIL DE DIRECTION	29
3.1.	<i>La direction de l'établissement</i>	29
3.2.	<i>Intégration de la médiathèque à la vie municipale</i>	30
CONCLUSION		32
BIBLIOGRAPHIE		33
TABLE DES ANNEXES		34

<p>Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.</p>
--

Remerciements

Je tiens à remercier M. Desachy qui a encadré mon stage, pour la confiance qu'il m'a accordée et l'autonomie dont j'ai disposé tout au long de ces trois mois, et pour m'avoir permis de comprendre les enjeux de ses fonctions de conservateur et de directeur d'établissement.

Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel de la médiathèque et du réseau pour son accueil chaleureux et sa disponibilité à mon égard.

Introduction

La ville où j'ai effectué mon stage de septembre à novembre 2003, Albi, est une ville moyenne d'environ cinquante mille habitants, chef-lieu du département du Tarn, peu étudiante puisqu'elle n'abrite qu'un premier cycle universitaire. La médiathèque Pierre-Amalric y a ouvert ses portes en janvier 2001, il y a maintenant presque trois ans, dotant ainsi Albi d'un établissement culturel de qualité, particulièrement pour une ville de cette taille. Le réseau de bibliothèques de la ville, qui emploie une petite cinquantaine de personne en comptant le personnel des bibliothèques annexes, propose en effet aux habitants une offre, qu'il s'agisse d'imprimés, mais également pour la première fois de disques et de vidéos, abondante, variée et souvent renouvelée, dans des locaux modernes et attractifs.

La médiathèque d'Albi est également une bibliothèque municipale classée, puisqu'elle conserve de nombreux fonds patrimoniaux anciens, aussi bien manuscrits qu'imprimés, ce qui explique la présence dans cet établissement de deux conservateurs d'État, dont le directeur de la médiathèque. Le choix de ce lieu de stage s'est fait pour moi en fonction de cette double identité de la bibliothèque : je voulais savoir comment s'articulaient ces deux missions différentes de promotion de la lecture publique et de conservation du patrimoine au sein d'un même établissement. Le choix d'un établissement de taille modeste me permettait ainsi d'avoir une vision générale de l'ensemble des activités de ce type de bibliothèque.

Mon stage s'est déroulé à un moment où la médiathèque commence à tirer un bilan de ses trois premières années d'existence, et envisage de se lancer dans de nouveaux projets qui visent à améliorer les services rendus au public. Cette période de transition m'a parue particulièrement riche d'enseignements.

De la bibliothèque Rohegude à la médiathèque Pierre-Amalric

1. L'héritage de la bibliothèque Rohegude

1.1. Une triple origine¹

La médiathèque Pierre-Amalric est l'héritière de l'ancienne bibliothèque municipale Rohegude, elle-même fruit de la réunion de trois bibliothèques plus anciennes : le dépôt issu des confiscations révolutionnaires et devenu bibliothèque municipale, une bibliothèque populaire, et la bibliothèque privée de l'amiral Henri Paschal de Rohegude.

1.1.1 Les confiscations révolutionnaires

Alors rattachée à l'École centrale du Tarn, la première bibliothèque d'Albi voit le jour en 1797. Elle ne devient municipale qu'en 1803, à la disparition des Écoles centrales. Le premier bibliothécaire, Jean-François Massol, joue un rôle primordial dans la constitution de ce premier fonds, notamment grâce aux ouvrages confisqués aux établissements ecclésiastiques. Afin d'accroître ses collections, Massol échange avec des libraires et des particuliers les ouvrages possédés en double par la bibliothèque. On lui a reproché de s'être ainsi déssaisi de plusieurs manuscrits médiévaux, qu'il considérait comme des « bouquins insignifiants »², mais c'est néanmoins grâce à lui qu'a pu être conservée une partie de la bibliothèque du cardinal de Bernis, archevêque d'Albi en 1764, qui avait dans un premier temps échappé aux confiscations révolutionnaires. Jean-François Massol se retire de ses fonctions en 1815. Il marque durablement la bibliothèque de son

¹ Ce paragraphe doit beaucoup à Marielle Mouranche. Les bibliothèques d'Albi. *Pouvoirs et société en pays albigeois*, éd. Philippe Nélidoff et Olivier Devaux. Toulouse : Presses de l'université des sciences sociales, 1997, p. 323-331.

² Lettre de Jean-François Massol à son successeur, M. Toulze, le 28 août 1820, citée par Marielle Mouranche. Les bibliothèques d'Albi. *Pouvoirs et société en pays albigeois*, éd. Philippe Nélidoff et Olivier Devaux. Toulouse : Presses de l'université des sciences sociales, 1997, p. 324.

empreinte, d'autant plus que ses successeurs n'ont pas sa stature : la bibliothèque connaît alors une période de stagnation jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

1.1.2 La bibliothèque populaire

Avant 1881, il existe déjà à Albi deux petites bibliothèques populaires, dues aux initiatives privées de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et du secrétaire de mairie M. Bertrand ; mais ce n'est qu'à cette date, qui correspond à la vacance du poste de bibliothécaire, que la ville décide de créer à Albi une véritable bibliothèque populaire municipale, avec quelques années de retard sur la grande époque de lancement de ce type de bibliothèques dans les années 1860. La bibliothèque populaire d'Albi se développe donc parallèlement à la bibliothèque municipale issue des confiscations révolutionnaires. Elles sont toutes deux destinées à des publics bien différents, et ont de ce fait des horaires d'ouvertures et des collections distincts : la bibliothèque populaire accueille les nouveaux publics, c'est-à-dire les classes ouvrières et les employés, ainsi que les enfants. La mission première de cette bibliothèque est l'instruction de son public, mais les acquisitions s'orientent progressivement vers la lecture de loisirs, et la proportion de romans dans les collections augmente peu à peu. L'ancienne bibliothèque municipale conserve, elle, son public de professeurs et d'étudiants, et sa fonction de bibliothèque d'étude.

1.1.3 La bibliothèque Rochegude

Une troisième bibliothèque accueille le public albigeois à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit de la bibliothèque léguée à la ville par l'amiral Henri Paschal de Rochegude en 1834. L'amiral de Rochegude est une figure marquante de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, tant sur un plan local que national. Après une carrière dans la marine royale, il entre en politique au début de la Révolution, et siège régulièrement aux assemblées nationales successives en tant que représentant du Tarn, jusqu'aux années 1810. Parallèlement à ces deux activités, il est un bibliophile passionné, qui rassemble une riche collection d'ouvrages

imprimés et de manuscrits. Sa bibliothèque est installée dans son hôtel particulier, et c'est cette collection ainsi que le bâtiment qu'il lègue à la ville d'Albi. La bibliothèque est ouverte au public en 1892.

Une réunion des trois bibliothèques est en projet dès la fin du XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle, un premier rapprochement a lieu en 1905 lorsque Prosper Masson, qui, en tant que bibliothécaire municipal, a déjà la charge de la bibliothèque municipale et de la bibliothèque populaire, est nommé bibliothécaire à l'hôtel Rochegude. La réunion physique des trois établissements est effective en 1909 : les trois bibliothèques sont alors installées dans l'hôtel Rochegude, qu'elles ne quitteront qu'en 2001, lors de l'ouverture de la médiathèque Pierre-Amalric.

1.2. Des fonds anciens et précieux

L'histoire de la bibliothèque municipale d'Albi explique la constitution et l'intérêt de ses fonds. Comme dans nombre de bibliothèques municipales, les premières collections ont été constituées à partir des confiscations révolutionnaires et sont donc d'origine ecclésiastique. La bibliothèque conserve ainsi plus d'une centaine de manuscrits médiévaux, dont le plus ancien et l'un des plus précieux date du VIII^e siècle et contient une carte du monde tel qu'on se le représentait à cette époque. Un autre manuscrit inestimable conservé à Albi est un exemplaire de la première traduction latine de la *Géographie* de Strabon, datant du XV^e siècle, qu'il m'a été donné d'examiner de manière plus détaillée³. La bibliothèque conserve également quelques exemples de la production albigeoise, qu'il s'agisse de manuscrits ou d'imprimés, puisqu'on y trouve un nombre important de manuscrits issus du scriptorium d'Albi, illustrant le « style albigeois »⁴, mais également deux incunables imprimés à Albi, qui a été la troisième ou la quatrième ville française à recevoir l'imprimerie, dès 1474 ou 1475⁵. Le legs Rochegude bien sûr, riche de plus de douze mille ouvrages en majorité imprimés, constitue un fonds précieux, notamment d'ouvrages sur l'occitan, de livres de voyages et de

³ Voir la troisième partie de ce rapport, p. 27.

⁴ Ce style se manifeste par des décors d'entrelacs et de palmettes sur des fonds de couleur sombre.

⁵ Voir l'introduction rédigée par Christian Péligré à *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Tome 3 : Bibliothèques de la région Midi-Pyrénées*, éd. Direction du livre et de la lecture, Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1983.

reliures. Plusieurs dons ou legs d'ouvrages imprimés ont été effectués auprès de la bibliothèque au cours des XIX^e et XX^e siècles : ils concernent avant tout l'histoire locale, mais également la médecine (legs Cuq) et la littérature (legs Cayrou et don Savary).

Durant tout le XX^e siècle et jusqu'en 2001, l'histoire de la bibliothèque d'Albi s'est confondue avec celle de l'hôtel Rochegude où elle était logée. Les lecteurs ainsi que le personnel de la bibliothèque se sont attachés à ce bel hôtel particulier, symbole du patrimoine à la fois architectural et intellectuel de la ville, la dimension patrimoniale du bâtiment étant d'autant plus affirmée par l'organisation de l'établissement et sa distinction traditionnelle entre bibliothèque d'étude et bibliothèque de prêt. Dans ce contexte, la création d'une médiathèque a représenté un véritable bouleversement de l'offre de lecture publique à Albi. Après seulement trois ans d'existence, son succès semble néanmoins d'ores et déjà établi.

2. Le réseau actuel des bibliothèques d'Albi : une nouvelle offre de services

2.1. Le rééquilibrage entre la médiathèque et les annexes de quartier

2.1.1 Suppression de certaines annexes

La création d'un nouveau bâtiment a entraîné une réflexion concernant non seulement l'organisation et le contenu de la future médiathèque, mais également son rôle au sein du réseau de lecture publique de la ville d'Albi. La construction d'un nouvel établissement a donc entraîné la fermeture de deux bibliothèques annexes, et l'intégration d'une troisième à la section Arts de la médiathèque⁶. Le maintien des annexes de Jules-Ferry et de Rayssac n'a pas en effet été jugé indispensable. Leur taille et leur offre modestes, comparées à celles de la médiathèque et à son attractivité due à son caractère nouveau et moderne, a provoqué leur fermeture, d'autant plus que ces deux annexes étaient les plus

⁶ Voir p. 13 l'historique et la description de la section Arts de la médiathèque.

proches de la médiathèque : le public de ces deux bibliothèques peut donc assez facilement se rendre dans le nouveau bâtiment.

2.1.2 Les annexes maintenues et le bibliobus

Deux annexes, les plus excentrées par rapport à la médiathèque, sont toujours ouvertes. Elles jouent un rôle plus important que les annexes supprimées, puisque leur public est plus nombreux et qu'elles sont à la périphérie de la ville, dans des quartiers où les déplacements vers le centre-ville sont plus difficiles pour la population. Leur rôle social n'est pas non plus négligeable. L'annexe de Cantepau, la plus importante, installée dans le même bâtiment que la maison de quartier, est située dans un quartier relativement défavorisé, qui connaît des tensions sociales certaines, et s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux enfants. Elle emploie quatre personnes, dont deux assistants et deux agents. Ses horaires d'ouverture sont conséquents, puisqu'elle est ouverte 26 heures 30 par semaine en période d'hiver, et est très fréquentée.

Jours d'ouvertures	Matin	Après-midi
Mardi	Réservé aux groupes	13h30-18h
Mercredi	10h-18h	
Jeudi	Réservé aux groupes	14h-18h
Vendredi	Réservé aux groupes	14h-18h
Samedi	10h-18h	

L'annexe de Lapanouse, plus petite, est située dans un quartier comparable, mais son public est surtout composé de personnes âgées, peu mobiles, pour qui le maintien d'une bibliothèque de proximité répond donc à un besoin. Son amplitude horaire est beaucoup plus restreinte, puisqu'elle n'ouvre que le mardi et le mercredi après-midi de 14h à 18h, et emploie un agent.

La bibliothèque municipale possède enfin un bibliobus : deux agents effectuent des tournées mensuelles ou bimensuelles dans plusieurs quartiers, souvent excentrés, de la ville. Son public est majoritairement composé de personnes âgées et des enfants scolarisés : lorsque le bus stationne à proximité d'une école, les instituteurs le fréquentent avec leurs élèves ou y envoient ceux-ci en nombre.

2.2. La médiathèque Pierre-Amalric⁷ : de nouvelles offres de lecture publique

2.2.1 Le succès du nouvel équipement

La nouvelle médiathèque a ouvert en janvier 2001. Après presque trois ans d'existence, on peut esquisser un premier bilan des conséquences de l'ouverture de cet équipement. Incontestablement, la médiathèque a rencontré un succès immédiat auprès du public : les chiffres de la fréquentation le prouvent. En 1999, la bibliothèque Rochegeude comptait 5705 lecteurs actifs⁸, alors que la médiathèque en a accueilli 9086 en 2002, soit une hausse de fréquentation de plus de 59 % en trois ans. On peut même dire que l'ouverture de la médiathèque a déclenché une véritable explosion des inscriptions, puisque l'augmentation a été pour la seule année 2001 de 34,4 %. Quant aux prêts de documents, leur nombre a tout simplement triplé entre 1999 et 2002⁹ ! Ainsi, la médiathèque a insufflé un nouveau dynamisme à la lecture publique d'Albi, puisqu'on compte désormais 18,6% d'Albigeois inscrits dans une bibliothèque de la ville.

Ce succès s'explique avant tout par l'attractivité engendrée auprès des habitants par un nouveau bâtiment, plus accueillant et spacieux, mais également par la multiplication des services offerts. L'ancienne bibliothèque ne permettait en effet la consultation et l'emprunt que d'imprimés, alors que la médiathèque permet à présent l'accès à internet, à un réseau de CD-Rom, et qu'il est désormais possible d'emprunter des CD musicaux et des cassettes et DVD audiovisuels. Pour ce qui est des imprimés, la majorité est bien sûr en libreaccès direct, ce qui n'était pas le cas dans l'ancienne bibliothèque. La création d'un bâtiment moderne a également entraîné un effort budgétaire important pour le renouvellement et la mise à niveau des ouvrages disponibles en libreaccès, ce qui contribue à leur attractivité, d'autant plus que les budgets d'acquisition actuels permettent toujours de proposer aux lecteurs des documents récents en nombre¹⁰.

⁷ Pierre Amalric, récemment décédé, était un ophtalmologue albigeois renommé, mais également un bibliophile, ancien président de la Société des Amis des Bibliothèques d'Albi.

⁸ La population totale de la ville d'Albi s'élevait à environ 50000 habitants.

⁹ Ces chiffres sont ceux du document présenté au Comité Technique Paritaire de la ville le 20 juin 2003, voir les tableaux complets en annexe 1.

¹⁰ Pour l'année 2003, l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales a bénéficié d'un budget d'acquisitions de plus de 260000 €, voir annexe 2.

2.2.2 L'organisation en sections

Deux étages de la médiathèque sont accessibles au public. Le bâtiment a été volontairement décroisé, mais il existe toujours des espaces distincts qui correspondent aux différentes sections de la bibliothèque. Seul le prêt est centralisé près de l'entrée, le retour des documents et le renseignement ont lieu dans chaque section. Ces deux fonctions sont assurées en permanence dans chaque espace pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, ce qui occasionne pour le personnel une lourde charge de service public, qui est néanmoins indispensable puisque cette organisation procure aux lecteurs une aide et un confort appréciables.

2.2.2.1 La section Adultes

La section adultes est la plus étendue de la bibliothèque, puisqu'elle occupe la plus grande partie du rez-de-chaussée. Les rayonnages de romans et de documentaires empruntables en libre-accès représentent une part importante de l'espace, mais on a également privilégié les places de travail et de lecture sur place : des tables sont disposées près d'un fonds d'usuels non-empruntables et d'un fonds emploi-formation, et le public dispose également d'une salle isolée pour le travail en groupe. On trouve aussi, près de l'entrée, un espace actualités où est disponible un grand nombre de revues, et un fonds de vidéos documentaires, qui sont cependant prises en charge par la section Arts¹¹. Enfin, l'espace dispose de postes de libre consultation de CD-Rom documentaires. Le personnel de cette section se compose de neuf personnes, dont quatre assistants et cinq agents.

2.2.2.2 La section Tarn et Patrimoine

La section Tarn et Patrimoine, également au rez-de-chaussée, tient une place à part dans la médiathèque, puisque c'est la seule section de conservation de la médiathèque, toutes les autres sections étant en charge de la lecture publique. Cette distinction est évidente dans la localisation même et l'aspect visuel de la section : la salle Tarn et Patrimoine est en effet une salle fermée, séparée du reste de la bibliothèque par des cloisons. Elle contient du mobilier en bois sur un sol de

¹¹ Pour la description de la section Arts, voir infra.

parquet, et des éléments de décoration venant de la bibliothèque Rochegude, alors que le reste du bâtiment est moquetté et présente une architecture moderne alliant le béton et le verre. Tout est donc fait pour souligner l'aspect patrimonial de la salle. La section Tarn et Patrimoine est chargée des fonds anciens de la bibliothèque, mais également du fonds local, qui est un fonds de conservation. Toutes les parutions concernant le Tarn et parfois les régions voisines sont systématiquement acquises, et la section conserve également les périodiques locaux, mais aussi la musique occitane par exemple. Le personnel de la section se compose de deux personnes, dont un assistant et un agent.

2.2.2.3 La section Arts

Au premier étage de la médiathèque se trouve la section Arts. Il a été décidé de distinguer les imprimés concernant les arts ainsi que les CD de musique et les cassettes et DVD audiovisuels du reste de la section adultes, du fait de l'histoire du réseau de lecture publique d'Albi. Cette section est en effet issue de l'intégration d'une bibliothèque annexe à la nouvelle médiathèque¹². Il existait en effet avant 2001 une bibliothèque dans les murs de l'Athnor, une des salles de spectacle de la ville d'Albi classée salle nationale. Cette bibliothèque annexe proposait un fonds spécialisé en arts du fait de sa localisation. La qualité de ce fonds explique la création d'une section à part au sein de la médiathèque, dont l'offre est particulièrement riche, notamment en ce qui concerne les périodiques, dont certains sont très spécialisés. L'équipe de la section Arts, composée de sept personnes dont trois assistants et quatre agents, souhaite toutefois évoluer vers une offre plus grand public, car les fonds très spécialisés rencontrent peu de succès. Il est également possible dans cet espace de consulter des CD-Roms, des cassettes et DVD audiovisuels, ainsi que des CD musicaux.

2.2.2.4 La section Jeunesse

La section Jeunesse se trouve également au premier étage de la médiathèque. Elle accueille les enfants jusqu'à douze ou quatorze ans. La distinction entre documentaires et fiction est la même qu'à la section Adultes, les

albums faisant toutefois l'objet d'un classement à part, dans une salle distincte. La diversité des âges des lecteurs, et donc des stades d'apprentissage de la lecture nécessite d'indiquer sur chaque livre le niveau de lecture de l'ouvrage, par un système de gommettes de couleur. Les bibliothécaires ont adopté ce système et n'ont pas souhaité signaler les documents par tranches d'âge, pour éviter à la fois de stigmatiser les enfants qui éprouvent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de freiner les enfants qui lisent déjà facilement. Il est également possible dans cet espace de consulter des CD-Roms et des cassettes ou DVD audiovisuels. Une salle a été aménagée pour les conteurs, deux autres salles sont aussi disponibles pour les groupes, l'une d'entre elle étant aménagée pour accueillir des ateliers d'écriture ou de peinture. L'accueil des groupes représente un travail particulièrement important pour le personnel de cette section, composé de trois assistants et de trois agents, puisque chaque semaine, une classe au moins se rend à la bibliothèque.

2.2.2.5 L'espace multimédia

L'espace multimédia, au rez-de-chaussée, est pour le moment un peu à part des autres sections. Il résulte en effet d'un partenariat entre la ville d'Albi et France Télécom, et était au départ peu intégré à la médiathèque, mais le personnel de cet espace, composé de quatre personnes, travaille de plus en plus en collaboration avec le reste du personnel. Il met à la disposition des lecteurs une quinzaine de postes équipés de logiciels de traitement de texte et permettant l'accès haut débit à internet. L'inscription à l'espace multimédia est indépendante de l'inscription à la bibliothèque : l'accès à internet est payant, à raison d'1,5 € pour une heure de connexion pour les habitants d'Albi, et de 4 € pour les autres inscrits. Le personnel propose également des formations individuelles et collectives à internet, et est en permanence présent pour aider les utilisateurs.

¹² Voir p. 9 de ce rapport.

Une médiathèque en pleine mutation

1. Une nouvelle organisation des fonctions

1.1. Un nouvel organigramme

Le début de mon stage à Albi, au mois de septembre, a coïncidé avec la véritable reprise des activités de la médiathèque après la période des congés d'été. L'arrivée de nouveaux membres du personnel ou le changement de poste de certaines personnes a engendré la mise en place d'un nouvel organigramme du réseau de lecture publique. Les responsables des sections Adultes et Arts, ainsi que de la bibliothèque de Cantepau, ont en effet pris leurs fonctions le 1^{er} septembre, et un nouveau poste a été créé pour coordonner l'activité des différentes sections de la médiathèque, notamment en ce qui concerne les collections et les animations.

La médiathèque est donc désormais organisée de sorte que la direction administre quatre services, dont deux sont directement liés aux activités propres d'une bibliothèque¹³ :

- Le réseau des bibliothèques est administré par une personne, qui dirige les deux bibliothèques annexes (Cantepau et Lapanouse), et le bibliobus.
- La médiathèque est administrée par une personne qui coordonne les quatre sections Adultes, Jeunesse, Arts, Tarn et Patrimoine, ainsi qu'un service d'équipement.
- L'administration générale gère les finances et le personnel.
- L'espace multimédia forme un service autonome.

¹³ Voir le schéma de l'organigramme, en annexe 3.

L'organisation de nouvelles équipes, ainsi que la création du poste de coordination des services de la médiathèque, doit permettre d'initier de nouveaux projets pour la bibliothèque.

1.2. Une volonté de transversalité

Les sections de la médiathèque, ainsi que l'annexe de Cantepau, ont un fonctionnement indépendant les unes des autres. Les acquisitions se font par exemple à l'intérieur des sections, qui disposent chacune de leur budget, et l'organisation de ces acquisitions, ainsi que le catalogage et l'équipement sont propres à chaque section. Pour compenser ce relatif cloisonnement des sections, des réunions de responsables de service ont lieu toutes les semaines et permettent d'élaborer une politique commune. De même, la volonté de créer des responsabilités transversales contrebalance l'organisation verticale des sections. Une personne est ainsi responsable des périodiques pour toute la médiathèque ; une autre coordonne l'ensemble du catalogage ; enfin, deux personnes sont responsables depuis peu des acquisitions de bandes dessinées pour l'ensemble du réseau (section Adultes, section Jeunesse et annexes).

La création du nouveau poste de coordination favorise également ce travail collectif des différentes sections, en permettant par exemple à la médiathèque d'entamer une réflexion sur la politique d'acquisition qui pourrait aboutir à l'instauration d'une charte des collections. L'aspect le plus manifeste de cette création de poste réside dans l'attention nouvelle portée aux animations, puisque auparavant cette responsabilité n'était pas attribuée. La bibliothèque organisait certes déjà des animations, mais cette fonction devrait permettre de donner plus d'ampleur aux différentes manifestations. Elle a d'ores et déjà contribué à impliquer et à faire collaborer toutes les sections, puisque l'espace multimédia a participé pour la première fois aux animations de la bibliothèque, en étant à l'origine du projet du Passe-Livre et en organisant sa préparation et son bon déroulement¹⁴.

¹⁴ Cette animation est détaillée ultérieurement, p. 27-28 de ce rapport.

2. Redéploiement du catalogue et du réseau informatique

2.1. Un nouvel OPAC

Les projets de la médiathèque concernent également l'amélioration de son système informatique de gestion. L'informatisation du catalogue de la bibliothèque était ainsi un des aspects du projet d'ouverture du nouvel équipement de médiathèque. Le catalogue est donc informatisé depuis 1998, mais ce catalogue ne comprend que les acquisitions effectuées depuis cette date, sans oublier les ouvrages déjà conservés dans les magasins de l'ancienne bibliothèque et sélectionnés pour être disponibles en libre-accès à la médiathèque. Ainsi, tous les ouvrages du libre-accès et tous les nouveaux supports sont-ils intégrés dans le nouveau catalogue informatisé. En revanche, les anciens fichiers manuels (auteur et sujet) subsistent pour les ouvrages plus anciens, conservés en magasin. Il existe également, en salle Tarn et Patrimoine, un fichier rassemblant des références concernant le Tarn. Il s'agit d'un fichier alphabétique mêlant les auteurs et les sujets, qui prend également en compte le dépouillement des revues locales. Si le fichier manuel général semble peu consulté par les lecteurs, qui utilisent beaucoup le catalogue informatisé, ce fichier spécifique au Tarn reste très consulté. Comme le fichier général, il n'est toutefois plus alimenté depuis 1998, les ouvrages du fonds tarnais sont désormais catalogués avec l'ensemble des collections dans le catalogue informatisé. Les collections des annexes et du bibliobus sont cataloguées sur la même base depuis 1998. Par contre, seule la bibliothèque de Cantepau est informatisée pour le prêt et le retour des documents. Pour l'annexe de Lapanouse et le bibliobus, le système reste manuel, et on ne peut pas pour l'instant consulter le catalogue informatique sur place.

La médiathèque travaille actuellement avec le système informatique de gestion de bibliothèque Orphée. La mise en place d'un Web OPAC qui remplacera l'OPAC traditionnel en usage actuellement, est prévue pour le début de l'année 2004. Pour le moment, il est seulement envisagé de rendre ce Web OPAC disponible sur intranet, dans les locaux mêmes de la médiathèque. Celle-ci ne dispose pas en effet, d'un site internet, et il semble que les besoins d'accès à distance au catalogue soient relativement faibles pour une bibliothèque de la taille

de celle d'Albi, au moins tant que les catalogues des fonds anciens ne sont pas rétroconvertis entièrement. Le Web OPAC aura l'avantage de présenter au lecteur une interface beaucoup plus conviviale, et de faciliter ses recherches notamment en multipliant les critères d'interrogation et en permettant des recherches multi-critères. Les liens entre les listes de réponses et les notices d'ouvrages seront également plus aisés. L'utilisation d'intranet permet en outre de disposer d'une page d'accueil, qui contiendra toutes les informations pratiques concernant la médiathèque, et pourra permettre au lecteur d'accéder à son compte personnel.

Cette nouvelle version du catalogue devrait également être plus souple d'utilisation pour les catalogueurs, et permettre notamment un travail plus approfondi sur les notices d'autorité, qui ne sont pas pour le moment totalement satisfaisantes. Les notices d'autorité de la Bibliothèque nationale de France pourront ainsi être rapatriées sur le catalogue de la médiathèque, et la responsable du catalogage souhaite mettre en place un véritable contrôle des autorités, assorti du dédoublonnage des autorités existantes.

2.2. Réflexions en cours autour du système informatique

La nouvelle version du SIGB utilisée par la médiathèque à partir de l'année prochaine va entraîner des modifications plus larges que celles de l'OPAC ou du module de catalogage. Le module d'acquisition sera ainsi plus facile à utiliser, puisqu'il permettra de passer des commandes non plus par fournisseur, ce qui est le cas actuellement, mais par type de documents. Les commandes de disques et de cassettes et DVD audiovisuels, aujourd'hui traitées à part, pourront se faire également directement dans ce module. La nouvelle version du SIGB va surtout être l'occasion de définir des profils d'utilisateurs, qui permettront au personnel d'accéder à certains modules du SIGB grâce à des mots de passe. Aujourd'hui, l'accès à l'ensemble du SIGB et la possibilité d'effectuer des modifications ne sont pas restreints, et les risques d'erreurs sont de ce fait importants. La définition de profils d'utilisateurs permet de limiter ces risques : l'accès aux différents modules sera établi par rapport à la fonction occupée par le personnel (accueil, prêt et retour, renseignement, catalogage...).

L'espace multimédia, tel qu'il est actuellement organisé en une section indépendante des autres, pourrait également connaître des modifications. Il semble en effet profitable d'intégrer aux différentes sections les compétences du personnel et les potentialités offertes par l'équipement. La consultation d'internet est pour le moment isolée dans cet espace, et donner la possibilité de consulter les CD-Roms et internet sur les mêmes postes, au sein des sections, serait un confort supplémentaire pour les lecteurs. La collaboration entre l'espace multimédia et les autres sections, déjà effective pour ce qui est par exemple des animations, en serait renforcée.

3. De nouveaux services en direction de nouveaux publics

3.1. Les enjeux du projet de service

Les projets de la médiathèque se concentrent cependant avant tout sur les services qu'elle peut et doit rendre au public, et sur les moyens qu'elle doit mettre en œuvre pour ce faire. En juin 2003, le comité technique paritaire qui a entériné l'organigramme actuel a surtout été l'occasion d'initier de nouveaux chantiers, et de fixer aux bibliothèques de nouvelles missions, grâce à un changement d'organisation du réseau.

3.1.1 Les nouveaux horaires d'ouverture

En juin 2003, la médiathèque ouvrait trente-trois heures par semaine. Cette amplitude horaire est conséquente pour une ville de la taille d'Albi, mais il faut savoir que l'ancienne bibliothèque Rochegude proposait quarante heures d'ouverture hebdomadaire. En septembre, de nouveaux horaires ont été mis en place, qui permettent de porter l'ouverture horaire à trente-sept heures.

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	Fermeture	13h30-18h
Mardi	Réservé aux groupes	13h30-18h
Mercredi	10h-18h	
Jeudi	Réservé aux groupes	13h30-18h
Vendredi	10h-19h	
Samedi	10h-12h	13h30-18h

Les modifications principales sont les suivantes : la bibliothèque ouvre désormais le jeudi après-midi, ne ferme pas le mercredi midi, et l'ouverture tardive du mardi a été déplacée au vendredi. En contrepartie, la bibliothèque ouvre ses portes à 13 heures 30 et non plus à 13 heures.

Ces horaires ont été effectifs à partir du 1^{er} septembre 2003 ; j'ai donc assisté à leur mise en œuvre, et j'ai également pu me rendre compte des contraintes qu'elles imposent au personnel. L'ensemble du personnel travaille en effet une semaine sur deux du lundi au samedi, et du mardi au vendredi la semaine suivante, deux équipes travaillant en alternance dans chaque section. La médiathèque souhaite également assurer en permanence le retour des documents et le renseignement bibliographique dans chaque section, y compris pendant les plages méridiennes le mercredi et le vendredi, et de 18 heures à 19 heures le vendredi. Cette présence permanente renforce les temps de service public du personnel à des périodes où parfois seule une partie du personnel est présente, ce qui rend l'organisation du planning plus complexe. Néanmoins, cet effort indéniable permet de proposer un accueil de qualité aux lecteurs, puisque la bibliothèque est ouverte six jours sur sept, et que les ouvertures méridiennes et en soirée laissent la possibilité aux actifs de la fréquenter.

3.1.2 Un effort particulier en direction des publics empêchés

La médiathèque souhaite également s'ouvrir plus largement à des publics qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter. Cette volonté s'est exprimée dans le projet de service présenté au comité technique paritaire de juin 2003, et débouche sur plusieurs projets, actuellement en cours d'élaboration en particulier dans la section Adultes. L'un de ces projets vise notamment à renforcer l'accueil des groupes d'adultes, et non plus seulement des groupes scolaires, qui profitent déjà de ce service. Cet accueil implique un travail en commun, ou du moins une mise en relation avec les associations ou les institutions susceptibles d'être intéressées par cette possibilité. Il pourrait concerner les groupes d'adultes en difficulté ; la médiathèque participe déjà par exemple à un groupe de travail intercommunal sur

l'illettrisme. Cet accueil consisterait en une visite de la médiathèque et une information sur les services que celle-ci offre à ses lecteurs.

L'attention portée aux publics connaissant mal la médiathèque se porte notamment sur les personnes âgées. Pour des raisons diverses (manque de mobilité, craintes devant la modernité de l'équipement), celles-ci fréquentent peu la médiathèque, et un soin particulier doit être pris pour les accueillir. Les maisons de retraite sont donc concernées en premier lieu par l'accueil des groupes évoqué précédemment, mais on réfléchit également à un accueil individuel. La mise en place d'un service de bus assurant une fois par mois à ces personnes l'accès direct à la médiathèque va être organisé. Une action de portage de livres à domicile est en projet. Selon des sondages, elle ne concernerait sans doute qu'une petite cinquantaine de personnes au maximum, selon des modalités encore non définies, mais la qualité du service rendu serait indéniable.

3.1.3 Le chantier des annexes

Une réflexion autour du rôle et de la définition des missions des annexes est également en cours suite au dernier comité technique paritaire. L'ouverture de la médiathèque a déjà bouleversé l'organisation du réseau de lecture publique d'Albi, mais le succès de ce nouvel équipement remet également en question l'utilité du maintien de certaines de ces annexes. On a vu en effet que l'ouverture de la médiathèque avait entraîné un véritable bond de la fréquentation des bibliothèques et des emprunts de documents, mais ce dynamisme est surtout valable pour la médiathèque seule. Dans le même temps, entre 1999 et 2002, la bibliothèque de Lapanouse a en effet perdu le tiers de ses inscrits, et le bibliobus plus des trois quarts¹⁵. Quant aux emprunts effectués dans ces deux annexes, ils ont respectivement diminué de 17,4 % et de 23,7 % pour la même période. La légitimité du bibliobus et de la bibliothèque de Lapanouse ne dépend toutefois pas du maintien ou de l'augmentation de leur fréquentation, mais du rôle social qu'elles ont à jouer, puisque leur atout principal réside dans leur proximité face à

¹⁵ Ces chiffres, tirés du projet de service présenté au comité technique paritaire de juin 2003, sont à nuancer : le bibliobus n'a pas fonctionné en permanence pendant cette période, et les inscriptions se font désormais sur l'ensemble du réseau et non plus sur un seul site, ce qui rend plus difficile les comparaisons. Il n'en reste pas moins que la baisse de fréquentation de Lapanouse et du bibliobus est manifeste.

leurs lecteurs, puisqu'elles s'adressent à un public (personnes âgées, personnes résidant à la périphérie de la ville) qui ne peut ou ne veut se rendre à la médiathèque. Cependant, il est incontestable que ces annexes sont en perte de vitesse, et que le bibliobus au moins doit être modernisé. Ses dessertes ont d'ailleurs été réorganisées en septembre 2003, et une demande de renouvellement du véhicule a été faite auprès de la mairie. Son informatisation est également en projet.

Seule la bibliothèque annexe de Cantepau a moins pâti de l'ouverture de la médiathèque. Elle était déjà l'annexe la plus importante du réseau, et c'est elle qui attire le public le plus diversifié, dans un quartier périphérique dynamique. L'ambition affichée dans le projet de service est donc de la développer et de renforcer son attractivité. Un assistant a d'ailleurs été recruté en septembre pour renforcer l'équipe qui l'administre, et ses horaires d'ouverture ont été revus et élargis afin de s'adapter aux besoins de son public, notamment par l'ouverture méridienne du mercredi et par l'ouverture du jeudi après-midi. L'annexe de Cantepau doit devenir un pôle d'attraction de la lecture publique au nord de la ville, ce qui rééquilibrerait le réseau dominé actuellement par le grand équipement de centre-ville. Ce développement suppose notamment la diversification des collections et la mise à disposition du public des nouveaux supports déjà disponibles à la médiathèque Pierre-Amalric (CD, CD-Roms, DVD), ce qui ferait de Cantepau une véritable médiathèque de quartier.

3.2. Quelle place pour une bibliothèque municipale au sein d'une communauté d'agglomération ?

À côté des projets initiés et développés par la médiathèque elle-même et portant sur des problèmes de lecture publique et d'accès à la lecture, il existe actuellement à Albi d'autres chantiers de réflexion liés au développement d'une communauté d'agglomération, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ou C2A. Il a existé en effet dès 1998 une Communauté de Communes de l'Albigeois (CCA) rassemblant huit municipalités, et depuis janvier 2003, celle-ci s'est transformée en communauté d'agglomération en accueillant huit nouvelles communes. Les municipalités concernées n'ont pas pour le moment transféré à la

C2A leurs compétences culturelles ou de lecture publique, et la médiathèque d'Albi relève toujours strictement de l'administration de la ville mais il n'en est pas moins vrai que le développement de ce type de structure a des conséquences certaines sur la bibliothèque municipale de la ville la plus importante de la communauté.

La médiathèque s'est déjà adaptée à ce nouveau contexte par le biais de sa politique tarifaire. Depuis son ouverture, en échange d'une cotisation de chaque commune calculée en fonction du nombre de ses habitants, les habitants de la CCA bénéficiaient des mêmes tarifs d'inscription que les habitants d'Albi. Depuis le 1^{er} octobre 2003, ce sont tous les habitants de la C2A qui peuvent profiter de ce tarif¹⁶, et ils sont nombreux à s'être inscrits. Cette politique tarifaire tend donc à faire de la médiathèque d'Albi la bibliothèque de toute l'agglomération, au moins dans l'esprit du public, et ceci ne va pas sans soulever certaines interrogations quant au rôle de la médiathèque pour l'agglomération.

Deux autres communes de la C2A, Saint-Juéry et Lescure d'Albigeois, possèdent en effet également une médiathèque, mais la médiathèque d'Albi est la plus importante et par là-même la plus attractive pour les lecteurs. Même si l'accès aux médiathèques de Saint-Juéry et Lescure d'Albigeois est également facilité pour les habitants d'Albi par la même politique tarifaire, l'unification des tarifs pour l'ensemble de la C2A provoque ainsi la mise en concurrence de ces trois médiathèques, au profit de la plus grande. Cette situation profite certes au public, puisque l'offre de lecture mise à sa disposition s'en trouve considérablement augmentée en quantité et en qualité, mais elle pourrait également engendrer plus de travail en commun entre les trois médiathèques, ce qui reste malaisé à l'heure actuelle compte-tenu de leur statut municipal.

Lors de mon stage, un deuxième problème s'est posé. Certaines classes d'écoles primaires appartenant à des communes membres de la C2A ont souhaité bénéficier de l'accueil proposé par la section Jeunesse aux groupes scolaires. Or, l'accès à la lecture publique pour ces écoles de communes de moins de dix mille habitants se fait normalement grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt, et

¹⁶ L'inscription pour l'emprunt de livres et de revues est gratuit pour les résidents de la C2A, et coûte 23 € pour les autres ; le forfait tous supports coûte 15 € pour les résidents de la C2A, et 46 € pour les autres.

avec les moyens humains dont la section Jeunesse d'Albi dispose actuellement, elle ne peut accueillir de groupes supplémentaires. Cette situation est d'autant plus paradoxale pour les écoles concernées que l'accueil individuel des habitants des communes est assuré à la médiathèque, et que la BDP n'assure plus ses tournées dans les villes concernées.

Le souhait de la ville d'Albi est d'accueillir tous les habitants de la C2A à la médiathèque Pierre-Amalric. Mais pour que l'établissement municipal puisse jouer son rôle de pôle culturel au niveau de l'agglomération et non plus seulement de la ville, les moyens mis à sa disposition et ses missions doivent être redéfinis, comme l'illustrent les deux exemples concrets que j'ai pu voir au cours de mon stage. La réflexion autour de cet enjeu doit être menée en parallèle par la municipalité d'Albi, les représentants de la C2A et le Conseil Général. A l'heure actuelle, aucun projet précis n'est encore à l'ordre du jour, mais ce dossier est certainement celui des années à venir pour la bibliothèque municipale d'Albi.

Activités effectuées au cours du stage

1. Découverte du réseau et du fonctionnement des services

Compte-tenu du sujet choisi pour mon mémoire d'étude, sur le catalogage des manuscrits contemporains, mon stage s'est principalement déroulé dans la section Tarn et Patrimoine, dont j'ai pu étudier le fonctionnement de façon plus approfondie que pour d'autres sections¹⁷. Néanmoins, je me suis intéressée à l'activité de l'ensemble du réseau, en visitant les différentes sections et en rencontrant le personnel, et en assistant aux réunions rassemblant les membres des divers services.

J'ai ainsi rencontré les chefs des différentes sections de la médiathèque, qui m'ont fait part du fonctionnement et de l'organisation de leur service, et m'ont présenté les projets qu'ils souhaitaient mettre en application, qu'il s'agisse de projets internes à chaque section ou de chantiers plus collectifs. J'ai pu participer à certaines tâches de service public, telles que l'accueil et le renseignement bibliographique en section Adultes. J'ai également visité les annexes de Cantepau et de Lapanouse, et pris part à une des tournées du bibliobus. La forte fréquentation du bibliobus lors de cette desserte, due essentiellement à un public scolaire, m'a permis de participer au retour des documents, qui reste manuel contrairement à la médiathèque.

J'ai également assisté aux réunions qui permettent de définir des actions et une politique communes à l'ensemble de la médiathèque. Il s'agit des réunions d'encadrement mensuelles, qui regroupent le directeur et les chefs des différents services, et des réunions de chefs de services, qui ont lieu chaque semaine. Les réunions d'encadrement permettent de définir la politique à long terme de

¹⁷ Ce fonctionnement est détaillé dans le mémoire d'étude.

l'établissement (emplois du temps et plannings, évolution du système informatique, projets d'animations, réflexions autour du règlement intérieur ou de la plaquette d'information sur la médiathèque), alors que les réunions de chefs de services, plus nombreuses, permettent de trouver des solutions plus rapides face aux interrogations quotidiennes, et de travailler sur les dossiers de façon plus précise (profils d'utilisateurs Orphée, points du règlement intérieur à modifier ou à réaffirmer). Lors de mon stage, j'ai également pu assister à une réunion de travail concernant le SIGB avec le représentant de l'entreprise responsable du logiciel Orphée, ce qui m'a permis de voir quelles peuvent être les demandes d'une bibliothèque face à ce SIGB, et la façon dont l'entreprise peut y répondre.

2. Participations aux animations

2.1. Au sein de la section Tarn et Patrimoine

Le travail de tri, de classement et de catalogage des manuscrits contemporains que j'ai effectué au cours de ce stage m'a permis d'acquérir une certaine connaissance des fonds conservés dans la réserve de la médiathèque, et de participer à la mise en valeur de ces fonds. Un salon du livre ancien s'est tenu à Albi au début du mois d'octobre 2003, salon au cours duquel la bibliothèque présente traditionnellement certaines pièces issues de ses fonds anciens. Cette année, il a été décidé d'exposer certains des ouvrages acquis par la bibliothèque grâce au soutien de la Société des Amis des Bibliothèques d'Albi (S.A.B.A.), une association qui finance régulièrement des acquisitions exceptionnelles pour le fonds patrimonial. J'ai ainsi pris part à l'organisation de ce salon : recherche parmi les collections des ouvrages acquis grâce à la S.A.B.A., sélection de certains d'entre eux (pièces provenant des manuscrits que j'étais en train de cataloguer, mais aussi livres anciens et ouvrages de bibliophilie), rédaction des cartels et permanences durant le salon même.

Le travail de tri et d'identification qui m'était confié m'a également permis d'intégrer certains des manuscrits sur lesquels j'ai travaillé à une exposition montée en partenariat par la section Tarn et Patrimoine et la section Arts. Le Mois

du Patrimoine ayant cette année pour thème le patrimoine musical, ces deux sections ont en effet organisé une exposition sur la musique occitane à partir des collections de disques et d'imprimés de la bibliothèque. La découverte d'un cahier de musique et de partitions manuscrites ayant appartenu à Louisa Paulin, une figure de la poésie locale dont les archives littéraires ont été déposées à la bibliothèque, m'a permis d'intégrer ces manuscrits à l'exposition prévue.

Enfin, j'ai également pu étudier de manière plus approfondie un des trésors du fonds de manuscrits médiévaux de la réserve, puisque du fait de l'absence du directeur, j'ai été chargée de présenter à des personnes en colloque à l'université d'Albi l'exemplaire de la première traduction latine de la *Géographie* de Strabon conservé à la bibliothèque. Ce manuscrit de la Renaissance italienne, confectionné pour René d'Anjou au milieu du XV^e siècle, est rendu remarquable par la qualité de ses enluminures, puisque c'est l'un des premiers manuscrits où l'on trouve pour initiales ornées des majuscules romaines en relief, et que deux enluminures pleine page au début du manuscrit mettent en scène le copiste du manuscrit, son commanditaire ainsi que le roi René. Ces divers travaux m'ont ainsi permis d'avoir une connaissance du fonds patrimonial, et surtout de la réserve, plus large que la simple connaissance des fonds que j'ai eu à cataloguer.

2.2. Dans l'ensemble de la médiathèque

J'ai également pu prendre part aux animations organisées sur l'ensemble de la médiathèque, notamment lors de la journée Lire en fête, le 18 octobre 2003. À cette occasion, deux projets très différents ont été concrétisés. Lire en fête a d'abord été l'occasion de lancer sur la ville d'Albi une opération qui se développe en France depuis le printemps 2003, intitulé « Passe-livre ». Le principe en est simple : il s'agit de déposer des livres dans des endroits publics. La première personne qui trouve un livre peut l'emporter, le lire et le remettre en circulation une fois sa lecture achevée. Une étiquette collée sur le livre explique le principe du jeu et donne les indications nécessaires pour y participer. Un site internet¹⁸ recense les livres ainsi « libérés » : lorsqu'on libère un livre, on indique sur ce site

¹⁸ www.passe-livre.com

l'endroit où on l'a déposé ; la personne qui le trouve peut elle-même s'inscrire et signaler l'endroit où elle compte le remettre en circulation. Si le jeu fonctionne, on peut ainsi suivre le parcours du livre, et les commentaires qu'en font les différents lecteurs. La bibliothèque d'Albi a donc « libéré » des livres acquis spécialement pour cette occasion, et les Albigeois ont été invités à chercher ces livres, mais également à faire circuler leurs propres livres. C'est le personnel de l'espace multimédia qui a initié cette animation, qui a l'avantage de mêler la lecture traditionnelle et l'utilisation d'internet. L'espace multimédia de la bibliothèque est ouvert librement aux participants, qui, dans le cadre de ce jeu, peuvent venir consulter internet à la bibliothèque sans inscription préalable. Le succès d'une telle opération dépend beaucoup de la publicité qui en est faite, et une campagne de communication importante (brochures, presse, télévision...) a accompagné son lancement¹⁹. Les livres libérés par la bibliothèque ont été trouvés par les habitants d'Albi, mais le succès de cette animation se fera essentiellement sur un long terme, si les livres continuent à être remis en circulation. Il est encore un peu tôt pour en juger.

La deuxième animation proposée par la médiathèque pour Lire en fête a été une vente de livres, opération assez inattendue pour une bibliothèque. La fermeture des deux annexes de Rayssac et de Jules-Ferry a en effet entraîné à la médiathèque un afflux massif de livres qu'elle possédait parfois déjà ou qu'elle ne souhaitait pas intégrer à ses collections. Si l'on excepte certains livres trop vieux ou trop abîmés, la plupart de ces ouvrages étaient susceptibles de trouver un public, même en dehors de la médiathèque, et c'est ce qui a inspiré cette idée de vente. Un gros travail de tri a dû être effectué en amont, pour repérer les livres pouvant être utilisés pour cette vente, les trier, les nettoyer le cas échéant, et en ôter les cotes et les couvertures. L'aspect juridique de cette vente n'a pas non plus été négligé : les livres possédés par la bibliothèque sont en effet légalement inaliénables. Il a donc fallu un arrêté du conseil municipal autorisant cette vente. Les estampilles de tous les ouvrages ont ensuite été annulées. La vente a porté sur plusieurs milliers de livres, à des prix très faibles²⁰, et a remporté un succès incontestable. Prévue

¹⁹ Voir en annexe 4 la brochure éditée par la médiathèque à cette occasion.

²⁰ La plupart des livres étaient vendus par lots à un ou deux euros, seuls les livres les plus importants (collections reliées, encyclopédies) étaient vendus 2 euros à l'unité.

initialement de 10 heures à 13 heures, elle a finalement été prolongée jusqu'à 16 heures, compte-tenu de l'afflux de public. J'ai participé à cette vente en tant que « vendeuse », et j'ai pu constater que les lecteurs n'étaient pas choqués qu'une bibliothèque vende ses livres, mais au contraire satisfaits de pouvoir acheter facilement les livres qu'ils désiraient, notamment des livres épuisés en librairie. Suite à la réussite de cette journée, la médiathèque souhaite reconduire l'opération l'année prochaine, en proposant davantage de bandes dessinées et de livres pour enfants, les réserves de livres en double ou issus du désherbage le permettant aisément. La vente d'ouvrages sortis des collections apparaît donc comme une heureuse solution de remplacement au simple pilon, et l'argent ainsi récolté permettra d'acquérir des livres neufs, ce que le public a manifestement compris et approuvé.

3. Découverte du travail de direction

Mon directeur de stage étant également le directeur de la médiathèque, j'ai pu comprendre quel était son rôle en tant que chef d'établissement, mais aussi quelles pouvaient être ses relations avec les tutelles de la bibliothèque.

3.1. La direction de l'établissement

J'ai pu constater le rôle de coordination, d'impulsion de projet, de décision et éventuellement d'arbitrage d'un directeur d'établissement, qui s'illustre par exemple, pour toutes les sections, dans les réunions d'encadrement auxquelles j'ai pu assister, mais peut également concerner chaque section en particulier. Les dossiers particulièrement importants traités lors de mon stage ont été notamment les modifications d'emplois du temps et de plannings de service public du personnel, dues au changement des heures d'ouverture de la bibliothèque. Ce dossier a été traité en collaboration avec le service des affaires générales. L'augmentation des horaires d'ouverture a provoqué le bouleversement des horaires de travail du personnel, et j'ai pu constater à quel point il était complexe d'établir des plannings type de permanence de service public, notamment du fait du travail à temps partiel de certains agents et des contraintes imposées au

personnel par une exigence de service public de qualité (ouvertures méridiennes et en soirée, six jours par semaine, et souhait d'assurer en permanence renseignement bibliographique et retour des documents dans toutes les sections).

Mon stage a également coïncidé avec la période d'établissement du budget primitif de la bibliothèque pour l'année 2004. Le directeur m'a ainsi expliqué quelles sont les recettes possibles de la médiathèque (inscriptions et cotisations des communes de la C2A) et les principaux postes de dépenses. Il m'a également indiqué la façon dont il préparait ce budget, et les activités qu'il voulait mettre en avant grâce à ce budget. Les budgets d'acquisitions étant par exemple satisfaisants, il souhaite favoriser les animations en transférant une partie du budget des unes aux autres.

C'est également le directeur qui est en charge des acquisitions exceptionnelles, qui concernent avant tout les fonds patrimoniaux et anciens. Mon travail sur place étant directement en rapport avec ces fonds, j'ai été associée à certaines de ses décisions, et notamment à l'achat de lettres autographes qui sont venues ou vont venir compléter les fonds de manuscrits que j'ai catalogués.

3.2. Intégration de la médiathèque à la vie municipale

L'autre volet des activités d'un directeur est celui des relations avec les tutelles administratives, ici la municipalité d'Albi. Le directeur de la bibliothèque dialogue avec deux types d'interlocuteurs : la direction générale des services de la mairie, qui coordonne les différentes administrations de la ville, et les élus. Le directeur participe ainsi à deux types de réunions auxquelles j'ai pu assister, les réunions des chefs de services opérationnels, qui ont lieu tous les quinze jours, et les réunions des pôles culturels, qui sont mensuelles.

Les réunions des chefs de services opérationnels, qui réunissent les chefs des services de la mairie en contact direct avec les habitants de la ville (bibliothèque, mais aussi services de la documentation, des écoles, des quartiers, de la jeunesse...), sont menées par les membres de la direction générale des services. Ces réunions permettent d'informer les différents services des activités qui se déroulent dans chacun d'entre eux, et le cas échéant, des problèmes rencontrés par certains, et d'élaborer ensemble des solutions générales. Elles

permettent également d'informer les services des décisions prises par la municipalité et de la façon dont les services peuvent les appliquer, en élaborant des méthodes de travail communes. Une des questions abordées lors de mon stage portait par exemple sur la mise au point d'indicateurs, qui faciliteraient les bilans et la rédaction des rapports d'activités de chaque service.

Le directeur de la médiathèque assiste également aux réunions des pôles culturels, qui rassemblent des participants déjà présents aux réunions précédentes (bibliothèque, documentation), mais également d'autres acteurs du secteur culturel d'Albi (musées, école de musique, théâtre). Ces réunions ont lieu sous la présidence de l'adjoint à la culture de la municipalité. Ces réunions permettent également d'informer l'ensemble des pôles des activités de chacun d'entre eux, et des orientations de la politique culturelle de la ville. Leur rôle est également de permettre aux différents pôles de travailler davantage en collaboration les uns avec les autres et d'élaborer des projets communs. La ville d'Albi organise par exemple une commémoration du bicentenaire de la naissance de Berlioz, au début du mois de décembre, au cours de laquelle aura lieu à la médiathèque et en partenariat avec l'école de musique et le théâtre, un spectacle articulé autour d'une lecture des Mémoires de Berlioz et d'extraits de son œuvre musicale.

Assister à ces deux types de réunions m'a permis de comprendre la place de la médiathèque au sein des institutions albigeoise, et le poids de ses missions culturelles et sociales. J'ai ainsi pu me rendre compte de l'importance de ce type de réunion pour élaborer une véritable politique commune aux différents acteurs de la vie locale.

Conclusion

Les trois mois passés à la médiathèque d'Albi m'ont permis d'envisager dans leur globalité les missions et le fonctionnement quotidien d'une bibliothèque municipale de taille moyenne. J'ai pu apprécier combien les possibilités offertes par un nouvel équipement ainsi que le dynamisme d'une équipe favorisaient la mise en place de nouveaux chantiers, aussi bien en ce qui concerne la lecture publique que les collections patrimoniales, que j'évoque de manière plus détaillée dans mon mémoire d'étude.

Ce stage m'a également donné l'occasion d'observer les différents aspects du métier de conservateur, doublé dans le cas présent des fonctions de direction d'un établissement. Le poste de conservateur requiert à la fois des compétences scientifiques, administratives et techniques, qui sont nécessaires au traitement et la mise en valeur des collections, à l'organisation d'une politique de lecture publique cohérente, à l'encadrement du personnel et à la gestion budgétaire d'une section ou d'un établissement. Le directeur d'une bibliothèque municipale joue également un rôle important auprès des élus et des services administratifs de la tutelle dont il dépend : il doit savoir défendre les intérêts de son service, mais également travailler en collaboration avec d'autres acteurs pour permettre à la bibliothèque de tenir toute sa place dans la vie culturelle et sociale de la ville.

J'ai bénéficié pendant ces trois mois d'une réelle autonomie qui m'a permis de découvrir les multiples services de la médiathèque et de dialoguer avec les membres du personnel, qui m'ont fait part de leurs diverses expériences. Ce stage m'en a paru d'autant plus enrichissant et formateur sur un plan personnel et m'a ainsi confortée dans mes choix.

Bibliographie

LE POTTIER, Nicole. La croisade de l'Albigeois : fondation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 34, n°2-3, p. 174-185.

MOURANCHE, Marielle. Albi : bibliothèque municipale. *Patrimoine des bibliothèques de France*, t. 7, Paris : Payot, 1995, p. 24-31.

— . Les bibliothèques d'Albi. *Pouvoirs et société en pays albigeois*, éd. Philippe Nélidoff et Olivier Devaux. Toulouse : Presses de l'université des sciences sociales, 1997, p. 323-331.

Réseau de lecture publique d'Albi. *Projet de service présenté au Comité Technique Paritaire du 4 décembre 2000.* Texte dactylographié, 6 p.

Réseau de lecture publique d'Albi. *Projet de service présenté au Comité Technique Paritaire du 20 juin 2003.* Texte dactylographié, 10 p.

Table des annexes

ANNEXE 1 : FRÉQUENTATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE D'ALBI.....	I
CHIFFRES DES INSCRITS ACTIFS.....	I
CHIFFRES DES PRÊTS DE DOCUMENTS (PRÊT DIRECT)	I
ANNEXE 2 : BUDGETS D'ACQUISITIONS DU RÉSEAU (2003).....	II
ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LECTURE PUBLIQUE	III
ANNEXE 4 : BROCHURE DISTRIBUÉE À L'OCCASION DU « PASSE- LIVRE »	VI

Annexe 1 : Fréquentation du réseau de lecture publique d'Albi^I

Chiffres des inscrits actifs

	1999	2000		2001		2002		1999-2002
Médiathèque	5705	6548	+14,8%	8803	+34,4%	9086	+3,2%	+59,3%
Multimédia				2502		3561	+42,3%	+42,3%
Cantepau	1808	1501	-17%	1086 ^{II}	-27,6%	868	-20,1%	-52%
Lapanouse	510	475	-6,9%	373	-21,5%	337	-9,7%	-33,9%
Jules-Ferry	421							
Rayssac	695							
Bibliobus	1059	983 ^{III}	-7,2%	312	-68,3%	275 ^{IV}	-11,9%	-74%
Total	10198	9507	-6,8%	13076	+37,5%	14127	+8%	+38,5%

Chiffres des prêts de documents (prêt direct)

	1999	2000 ^V		2001		2002		1999-2002
Méd.	98545	88070	-10,6%	260401	+195,7%	309377	+18,8%	+213,9%
Cant.	30865	42859	+38,9%	33571	-21,7%	29045	-13,5%	-5,9%
Lap.	15393	15435	+0,3%	13096	-15,2%	12708	-3%	-17,4%
J.-F.	8069							
R.	28688							
Bus	20271	21857	+7,8%	18722	-14,3%	15475	-17,3%	-23,7%
Total	201831	168221	-16,7%	325790	+93,7%	366605	+12,5%	+81,6%

^I Chiffres tirés du projet de service présenté au Comité Technique Paritaire du 20 juin 2003, p. 2

^{II} A partir de 2001, les inscriptions se font sur le réseau et non sur un seul site.

^{III} Ce chiffre tient compte des inscrits scolaires, ce qui n'est pas le cas les années suivantes.

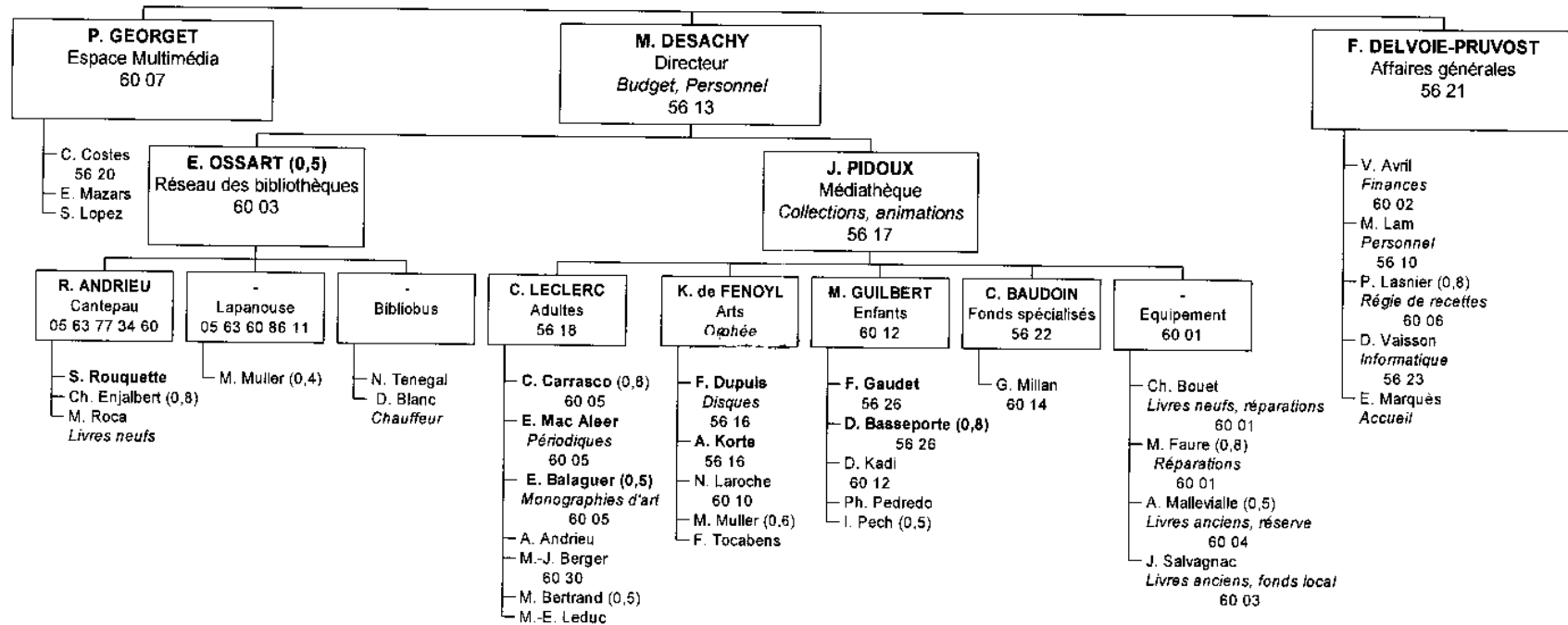
^{IV} Le bus n'a pas fonctionné de novembre à décembre 2002.

^V La bibliothèque Rohegude a été fermée le 2nd semestre, les prêts étant transférés à la bibliothèque de Cantepau.

Annexe 2 : Budgets d'acquisitions du réseau (2003)

Annexe 3 : Organigramme fonctionnel de lecture publique

Lecture publique – Organigramme fonctionnel



Annexe 4 : Brochure distribuée à l'occasion du « Passe-livre »

Tu m'as lu?
Donc ne m'emprisonne pas sur une de tes étagères.
Libère-moi!
Comme ça d'autres lecteurs pourront me lire.



Ce livre appartient à celui qui le trouve et circule en toute liberté à travers le monde. Prends-le, lis-le, fais-le circuler. Fais en sorte qu'il soit lu par le plus de personnes possible.

C'est le jeu du **Game-Livre**. Ses buts sont: de lire et de faire lire de plus en plus, de libérer les livres, de créer une communauté de lecteurs. Pour connaître les règles du jeu vas sur le site www.passes-livre.com et marque le **PLID** du livre.

C'est une initiative de **LECCHEZ-2**
5, rue Bonaparte, 75004 Paris
Tel/Fax : 01 42 72 96 16
Mail : lecchez2@orange.fr

> **PLID "SPECIMEN"**


Vous pouvez accéder au site Internet www.passes-livre.com de chez vous ou de l'Espace multimédia de la médiathèque qui vous offrira exceptionnellement l'accès gratuit au site.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque d'ALBI


HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	fermé	13h30 - 18h
Mardi	Réservé aux groupes	13h30 - 18h
Mercredi	10h-18h	
Jeudi	Réservé aux groupes	13h30-18h
Vendredi	10-19h	
Samedi	10h-12h	13h30-18h

médiathèque
Pierre Arnauld

Avenue Charles de Gaulle
T. 05 63 38 56 10 - F. 05 63 38 56 15
Espace Multimédia : 05 63 38 56 20
mediathèque@mairie-albi.fr



Vous êtes tombés dans le Cercle Invisible des Lecteurs



médiathèque
Pierre Arnauld

Le Passe-Livre, qu'est-ce que c'est ?

Le Passe-Livre est une chaîne de livres.

Il est arrivé en France en mars 2003. Le principe est simple : des livres sont déposés dans des lieux inhabituels (sur le siège d'un autobus, sur un banc public, dans le hall d'une gare...). Il suffit de les trouver, de les lire et de les remettre en circulation. Ce ne sont pas des livres perdus ou abandonnés, ce sont des livres « libérés ».

Il est possible de suivre leur cheminement sur le site Internet www.passe-livre.com et de rencontrer d'autres lecteurs à travers ce site.

Où trouver les livres dans la ville d'Albi ?

Des livres (BD, romans, romans policiers, pièces de théâtre...) seront libérés par la médiathèque Pierre Amalric dans des endroits de passage à Albi : hall de gare, autobus, parcs, rochegarde, maisons de quartiers, cafés...

Vous retrouverez la liste de ces lieux sur le site www.passe-livre.com à partir du samedi 18 octobre 2003.

L'Espace multimédia de la Médiathèque d'ALBI met à disposition gratuitement ses ordinateurs pour accéder au site : www.passe-livre.com

La participation au Passe-Livre est gratuite.

Comment participer au Passe-Livre ?

Vous êtes tombés dans le Cercle Invisible des Lecteurs

Je trouve

Je trouve un livre portant l'étiquette « Passe-Livre ».

Le livre me plaît, je décide de le lire.

Je vais sur le site Internet www.passe-livre.com signaler aux autres lecteurs le titre du livre, l'endroit où je l'ai trouvé et celui où je vais le laisser.

Je le mets en circulation pour que d'autres personnes puissent le trouver et le lire.

Je libère

J'ai envie de faire lire mon livre préféré à d'autres lecteurs.

Je vais sur le site Internet www.passe-livre.com indiquer le titre du livre, l'endroit où je souhaite le déposer et pourquoi je le libère.

J'imprime l'étiquette « Passe-Livre » à coller sur mon livre. Elle contient également le numéro d'identification (PLID) du livre.

Je vais déposer mon livre à l'endroit indiqué sur le site.

Je peux suivre son cheminement sur Internet.

Les participants n'ont pas besoin d'être inscrits à la médiathèque, ni à l'Espace multimédia.